

## Compte rendu de la séance du samedi 11 mars 2017

1- Examen des comptes administratifs de l'année 2016 de la commune et des budgets annexes (assainissement, ZAC du Lac et Lotissement des Saules). L'examen des comptes présentés par B. VIDAL a montré la stabilité des finances avec un excédent de fonctionnement de 526 134 € (contre 487 921 € en 2015).

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 918 474 € pour l'exercice 2016. Les principales dépenses concernent la voirie (120 000 €) , les travaux d'aménagement des cimetières ( 173 000 €) et le collège public (256 000 €). Le reste concerne des travaux en cours d'achèvement (plan d'eau, éclairage public, bâtiments communaux) et des travaux prévus pour 2017 (rue des Frènes, maison Tranier...).

Le service Assainissement a vu la fin des travaux de la Station d'Epuration (STEP) et sa mise en service effective en 2016.

Notre nouvelle station d'épuration ouvrira d'ailleurs ses portes au public le samedi 22 avril à partir de 10 heures. Après avoir visité le site, chacun sera convié par la municipalité à un vin d'honneur qui sera servi à partir de 11h30.

Les budgets rattachés : ZAC du Lac et Lotissement des Saules présentent quant à eux un déficit, respectivement de 80 442 € et de 34 573 € correspondant aux ventes attendues de lots.

### 2- Commissions permanentes Communauté de Communes du Grand Villefranchois

Suite à la constitution des commissions au sein de la Communauté de Communes du Grand Villefranchois par délibération du 8 février 2017, il nous est demandé de désigner par délibération de notre conseil des représentants volontaires pour siéger et travailler au sein de ces instances.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres, désigne ses représentants cités ci-après :

- Voirie : René AUTHESSERRE
- Urbanisme : Dominique RIGAL
- Développement économique : Dominique RIGAL
- Santé : Christiane TREZIERES, Virginie COURONNE
- Culture : Magali AMPILLAC
- Sport : David SEGONDS
- Tourisme : Magali AMPILLAC
- Vie rurale : Bernard SEGONDS
- Ordures Ménagères : G. CATHALA

### 3-Travaux "rue des Frènes"

Après mise en concurrence, trois offres ont été faites. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé de retenir l'entreprise présentant l'offre économiquement la plus avantageuse au vu des critères du règlement de la consultation, soit

**l'entreprise EUROVIA MIDI PYRENEES**  
pour un montant de 165 819,07 € HT ; 198 982,88 € TTC

Les travaux vont débuter courant avril pour une durée de 4 mois environ.

#### 4- Lancement de la consultation des travaux de voirie 2017

Détail des chemins concernés avec le devis estimatif :

- chemin de l'Autan	7 429,00
- rue du Piboulet	14 725,75
- chemin du Cugnot	10 413,25
chemin du Moulin de Martre	5 566,00
- chemin du Cavagnal à La Tapie	24 081,00
- chemin de Dubriès	9 211,50
- chemin le Bousquet	<u>11 143,50</u>
Total travaux	82 570,00
- extension goudronnage cour de l'école	5 321,28
<b>Total général</b>	<b>87 891,28</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet et autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation d'appel public à la concurrence suivant la procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics.

#### 5- Subvention pour les séances de piscine des écoles primaires :

Le conseil municipal valide les subventions nécessaires aux séances de piscine pour les enfants des écoles primaires Jean Lafon et St Jean Baptiste.

#### 6- Projet d'extension du lotissement Les Saules :

Le conseil municipal valide le projet d'extension du lotissement Les Saules. Ce projet sera mené avec le concours du CAUE. Une première réunion est prévue prochainement.